

L'ACCREDITATION C'EST UNE PROTECTION



Service de la construction
et du machinisme agricoles

AR
00609
1977
QAG



Région 11

"Il n'y a plus de service au numéro que vous avez composé."

C'est ainsi qu'Albert a appris que son concessionnaire avait fermé boutique.

Comment, maintenant, obtenir les pièces de rechange pour ce tracteur, acheté il y a un an? Aucun autre concessionnaire offrant un tracteur de même marque ne fait affaire dans la région, et aucun ne peut le renseigner sur le fournisseur de cette marque.

Albert est mal pris, bien mal pris. Son concessionnaire n'était pas accrédité. Albert n'a aucune protection. À quel prix règlera-t-il son problème?

Pour éviter aux agriculteurs des déboires comme ceux qui s'acharnent sur Albert, le ministère de l'Agriculture du Québec a mis sur pied son PROGRAMME D'ACCREDITATION DE MACHINERIE AGRICOLE

L'ACCREDITATION, C'EST UNE PROTECTION

Oui, une protection pour l'agriculteur qui sait que, lorsqu'il achète une marque accréditée chez un concessionnaire lui aussi accrédité, il obtient une protection pour la disponibilité du service et des pièces de rechange, et cela même si le concessionnaire ferme boutique.

Car n'est pas accrédité qui veut. Pour protéger l'agriculteur, le ministère pose plusieurs exigences avant d'accorder l'accréditation. Elles ont pour conséquence:

de rendre plus difficile la mise en marché des machines agricoles sans être en mesure d'assurer à l'agriculteur, après la vente, un bon service technique et la disponibilité des pièces de rechange à long terme

d'éliminer les concessionnaires incapables de vous offrir le service auquel vous êtes EN DROIT de vous attendre.

QUI EST ACCRÉDITÉ?

Il existe deux genres d'accréditation:

l'accréditation de la marque, associée au FOURNISSEUR de la machinerie.

l'accréditation du concessionnaire, associée au VENDEUR de la machinerie.

COMTÉ DE PORTNEUF

Biasotto et Hardy	91 — Saint-François Ouest, Portneuf Station GOA 220
A. Breton Cie Limitée	Neuville GOA 2R0
Garage G. Chevalier Enr.	475 — Chemin du Roi, Des- chambault GOA 1S0
Casimir Julien	245 — R.R. no 1, Saint-Ubald GOA 4L0
R. Piché Inc.	R.R. no 138, Cap-Santé GOA 1L0
S.C.A. Saint-Casimir	Saint-Casimir GOA 3L0
Jean-Marie Bélanger	Rang Rapide Sud, Saint-Casimir
Gaston Hardy	365 — boul. Centenaire, Saint- Basile GOA 3G0
Produits Marcono Ltée	Rang Nord, Rivière Sainte- Anne, Saint-Alban GOA 3B0

COMTÉ DE RICHELIEU

S.C.A. Sorel	330 — boulevard Fiset, Sorel J3P 3R2
Gilles Tellier	2358 — Ch. Saint-Ours Saint-Ours J0G 1P0

COMTÉ DE SAINT- MAURICE

Garage Denis Trudel	7715 — ave Jean XXIII, Trois- Rivières Ouest G9A 5E1
Villeneuve Machine Shop	77 — Mercier Cap de la Madeleine

COMTÉ DE YAMASKA

Centre Agricole Oliver	Saint-Zéphirin J0G 1V0
C. et H. Machinerie Inc.	Route 122, Saint-Guillaume J0C 1L0
Claude Joyal	1 — rue Principale, Saint-Guil- laume J0C 1L0
Maurice Proulx	Baieville J0G 1A0
Raymond Vigneault Inc.	108 - rue George, Pierreville J0G 1J0

Bibliothèque Cécile - Rouleau



QMC A 521 122

COMTÉ DE MONTCALM

Mailhot Hydraulique Inc.	Saint-Jacques J0K 2R0
Réginald Marsan Equipement	164 — Rang Rivière Nord, Saint-Esprit J0K 2L0
Bruno Roy	Saint-Jacques J0K 2R0
S.C.A. Montcalm	60 — rue Venne, C.P. 240, Saint-Jacques J0K 2R0
J.M. Thibodeau	Saint-Alexis J0K 1T0
Gilles Allard	95 — rue Principale, Saint- Alexis J0K 1T0

COMTÉ DE MONTMORENCY

Agence L. Blouin Inc.	Saint-Pierre Ile d'Orléans GOA 4E0
S.C.A. de l'Ile d'Orléans	1147 — Chemin Royal, Saint- Pierre, Ile d'Orléans GOA 4E0
Les Equipements Plant Nord Inc.	8862 — boul. Sainte-Anne Château-Richer GOA 1N0

COMTÉ DE NICOLET

Benoît Bertrand Inc.	Sainte-Brigitte des Saults J0C 1E0
Centre Agricole Nicolet- Yamaka Inc.	2055 — Les 40, Nicolet J0G 1E0
Coop Agricole du Lac St- Pierre	700 — rue Panet, Nicolet J0G 1E0
Machinerie Omer Doucet	C.P. 429, rue de l'Exposi- tion Saint-Léonard D'Aston J0C 1M0
Machinerie Faucher Inc.	Sainte-Brigitte J0C 1E0
C. Lafond et Fils Inc.	B.P. 18, Saint-Célestin J0C 1G0
Télesphore Soucy	Manseau G0X 1V0
Réjean Trottier	Saint-Léonard D'Aston J0C 1M0
Garage Gaston Duchesne Enr.	8400 — boul. Bécancour Bécancour
Maurice Dubuc et Fils Inc.	1430 — R.R. no 1, Nicolet J0G 1E0
F.J. Gaillardetz Inc.	Rue Marquis, Saint-Célestin J0C 1G0

Le programme d'accréditation couvre les machines agricoles neuves exemptées de la taxe de vente provinciale, se vendant au détail trois cents dollars (\$300) et plus, fabriquées et vendues après le 1er janvier 1977.

C'est le Comité consultatif en machinisme agricole, relevant du ministère de l'Agriculture, qui accorde l'accréditation au:

FOURNISSEUR

qui possède un système de distribution de pièces permettant de répondre avec empressement aux demandes, et cela pendant plusieurs années après la vente;

qui dispose d'un réseau efficace d'approvisionnement;

qui dispose d'un technicien de service;

qui maintient un bureau de liaison au Québec;

qui, en règle générale, ne fait affaire qu'avec des concessionnaires accrédités.

Le Comité consultatif, d'autre part, n'accrédite que le

CONCESSIONNAIRE

qui vend au Québec des marques accréditées de machinerie agricole neuve;

qui ne s'approvisionne qu'auprès des fournisseurs accrédités;

qui consacre à son commerce la totalité de son temps ou assure en permanence la disponibilité d'une personne qualifiée;

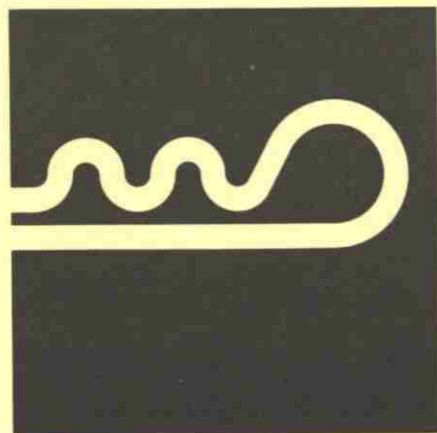
qui dispose d'un outillage et d'un inventaire de pièces de rechange suffisants pour assurer un service adéquat;

qui prouve au Comité consultatif que sa venue sur le marché peut améliorer les services aux agriculteurs de sa région.

L'accréditation du concessionnaire est valable pour deux ans et renouvelable si les conditions d'obtention continuent d'être respectées.

COMMENT RECONNAÎTRE LES CONCESSIONNAIRES ACCRÉDITÉS?

Surveillez le sigle d'accréditation



Tout concessionnaire accrédité affiche ce décalque, indiquant qu'il est véritablement accrédité. Placé bien en vue, il constitue la garantie d'une disponibilité de pièces et de service pour les marques accréditées.

Vous trouverez aussi dans les pages suivantes, la liste de fournisseurs et des concessionnaires qui détiennent leur accréditation dans votre région. En cas de doute sur l'accréditation d'une marque ou d'un concessionnaire, vous pouvez vous informer auprès du conseiller en génie rural, au bureau régional d'Agriculture-Québec le plus près de chez vous.

(Il se peut que certains concessionnaires perdent leur accréditation, dans ce cas, ces modifications seront annoncées dans le jour La Terre de chez nous, et par courrier).

COMMENT PORTER PLAINTE CONTRE UN FOURNISSEUR OU UN CONCESSIONNAIRE ACCRÉDITÉ?

Si vous avez de la difficulté à obtenir des pièces de rechange pour une machine agricole, à faire respecter une garantie sur votre machinerie de marque accréditée, ou si vous êtes aux prises avec tout autre problème concernant la machinerie obtenue chez un concessionnaire accrédité, adressez-vous au médiateur de plaintes en machinisme agricole, du ministère de l'Agriculture du Québec, monsieur Bertrand Pelletier.

Vous pouvez lui écrire en remplissant la formule à cette fin en dépôt dans tous les bureaux locaux et régionaux du ministère.

Pour les CAS URGENTS seulement, vous pouvez le rejoindre par téléphone, en composant le numéro 643-2534, indicatif régional 418.

N.B.

Vous pouvez porter plainte sur la qualité du service, mais pas sur la qualité de la machinerie: L'accréditation ne constitue pas une garantie de qualité ou de bon fonctionnement, elle n'élimine pas non plus toutes les possibilités de faillite, de vente ou de fermeture du commerce.

En accordant l'accréditation, le Comité consultatif ne porte pas de jugement de valeur sur la qualité et la performance de la machinerie.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir plus de renseignements sur l'accréditation des marques et des concessionnaires, vous pouvez vous adresser au:

Secrétaire du Comité consultatif
Service de la construction et du machinisme agricoles
Agriculture-Québec
1020, route de l'Eglise, 5e étage
Sainte-Foy, Qué. G1V 3V9 Tél: (418) 643-2534

N'oubliez pas: n'achetez que des machines accréditées, chez des concessionnaires accrédités. L'accréditation, c'est une protection, VOTRE PROTECTION.

Ce programme d'accréditation a reçu l'appui officiel de:

- l'Association des grossistes en machinisme agricole;
- l'Association des marchands de machines aratoires;
- l'Association des manufacturiers québécois d'équipement d'étable;
- l'Union des producteurs agricoles

LISTE DES CONCESSIONNAIRES ACCRÉDITÉS EN ÉQUIPEMENT LAITIÉ ET EN MACHINERIE AGRICOLE

COMTÉ DE BERTHIER

Benoît Bellerose Inc.	Berthierville JOK 1A0
Pierre Dugré	1060 - Chemin Saint-Laurent Saint-Barthélemy JOK 1X0
Garage P.A. Houle	1721 - rue Principale, Saint-Cuthbert JOK 2C0
Lucien Poirier	1611 - 4e Rang, Saint-Gabriel de Brandon JOK 2N0

COMTÉ DE CHAMPLAIN

Garage André Beauchesne Enr.	4230 - Notre-Dame, Sainte-Marthe-du-Cap Cap-de-la-Madeleine JOP 2W0
Equipement Brousseau Ltd	311 - Côte Saint-Louis, C.P. 87, Proulxville GOX 2B0
Garage Roland Clément	Rue Saint-Jean, Saint-Maurice GOX 2Y0
Garage J.H. Trudel	640 - rue Principale, Saint-Narcisse GOX 2Y0
Lafrenière Tracteur Enr.	938 - boul. Lanaudière Sainte-Anne de la Pérade GOX 2J0
Les Entreprises Sivico Inc.	1060 - rue Thibeau Cap-de-la-Madeleine G8T 7B2
Georges Cloutier	570 - de l'Eglise, Saint-Narcisse GOX 2Y0
Bertrand W. Francoeur	290 - Rang Saint-Louis, Proulxville GOX 2B0
H.R. Distribution Enr.	637 - 2e Rang, Saint-Narcisse GOX 2Y0

COMTÉ DE DRUMMOND

Machinerie Benoît et Frères Inc.	Route 122, Notre-Dame du Bon Conseil JOC 1A0
Coop Agricole de Granby (succ.)	Saint-Germain JOC 1K0
Guilbault Hydraulique Inc.	481 - rue Saint-Pierre, Drummondville J2C 3W4
Guilbault Hydraulique Inc.	Route 122, Notre-Dame du Bon Conseil JOC 1A0
Machineries Simard Inc.	R.R. no 4, Drummondville J2B 6V4

Machineries Boisvert Inc. Saint-Germain
JOC 1K0

COMTÉ DE L'ASSOMPTION

J.R. Duval et Fils Ltée	Saint-Roch de l'Achigan JOK 3H0
Forest Machineries Enr.	L'Épiphanie JOK 1J0
Henri et Fils Enr.	315 - rue Principale, Boîte 29 Saint-Roch de l'Achigan JOK 3H0
Clément Perreault Inc.	74 - Route 48, Saint-Sulpice JOK 3J0
S.C.A. L'Assomption	L'Assomption JOK 1G0
Réjean Payette	770 - boul. L'Assomption, Repentigny J6A 5H5

COMTÉ DE LAVIOLETTE

Jacques Vézina (Sous-Agent de Garage G. Chevalier Enr.)	871 - Le Bourdais Saint-Tite GOX 3H0
Les Machineries Pronovost Inc.	260 - Haut du Lac Sud Saint-Tite GOX 3H0
Les Entreprises Guy Roberge Enr.	450 - rang Sud-Ouest Saint-Adelphe GOX 2G0
Réjean Durand	1180 - Rang Sud, Hérouxville GOX 1J0

COMTÉ DE MASKINONGÉ

Jeannot Corriveau	240 - Saint-Jacques, Louiseville J5V 1C5
Gabriel Philibert	B.P. 98, 161 - Saint-Laurent, Maskinongé JOK 1N0
Paul-André Alarie	280 - Clément, Saint-Justin JOK 2V0
Clément et Fils	161 - Pied de la Côte, Maskinongé JOK 1N0
G. Gagnon Equipement Inc.	179 - Saint-Laurent, Maskinongé JOK 1N0
Equipement Malbeuf Inc.	771 - Est du Boulevard, Louiseville J50 1J2
André Parent	200 - Grande Carrière, Louiseville J5V 2J7

BIBLIOTHÈQUE

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
200, chemin Ste-Foy, 1er étage
Québec (Québec), Canada
G1R 4X6